



Énergies citoyennes Centrales Villageoises



CONGRÈS DES PARCS 2022

Les Centrales Villageoises sont des collectifs de citoyens organisés en sociétés coopératives. Ils se sont réunis autour d'un projet environnemental au sein duquel transition énergétique rime avec photovoltaïque.

Depuis plusieurs années, 61 Centrales Villageoises ont vu le jour en France et quatre sont très actives dans les Baronnies provençales. Lors de la recherche de toitures, ces collectifs ont malheureusement dû abandonner l'idée d'équiper de belles et grandes toitures bien exposées. Le problème ? L'amiante. Forts de ce constat, les Centrales Villageoises et le Parc se sont lancés dans une démarche expérimentale pour essayer de coupler désamiantage des toitures et remplacement par des panneaux photovoltaïques, la production d'électricité permettant de financer une partie des travaux.

Allier le désamiantage au photovoltaïque

Avec la complicité du Parc, une première étude a permis d'estimer la présence de quelque 1200 bâtiments agricoles, commerciaux ou artisanaux amiantés dont 800 pourraient accueillir des panneaux solaires. Constatant qu'il était souvent trop onéreux pour les propriétaires de transformer les toitures et de se débarrasser dans les règles de l'art de l'amiante, le Parc et les Centrales Villageoises ont eu l'idée d'envisager une approche plus globale permettant faire disparaître la menace que représente l'amiante sur la santé et l'environnement, de revaloriser des bâtiments de plus en plus abandonnés et de produire une énergie renouvelable sans entamer plus le foncier disponible.

Avec pour ambition de mener un projet reproductible, le diagnostic technique, juridique et réglementaire a permis d'imaginer un modèle qui aujourd'hui fonctionne.

L'expérimentation a commencé à Montjoux : une ancienne stabulation a servi de bâtiment pilote. 660 m² de toitures au creux de la vallée du Lez permettront une production d'électricité équi-

valente à la consommation d'une cinquantaine de foyers (hors chauffage).

Dans le sud des Baronnies provençales, l'idée progresse également, et les cinq toitures qui avaient été repérées lors du diagnostic et l'étude des bâtiments amiantés du territoire n'attendent plus que la possibilité de raccordement au réseau électrique pour que le rêve devienne réalité. Si ce projet a permis d'identifier une menace encore bien présente sur les territoires, il a aussi permis d'identifier une solution. S'appuyant sur cette expérimentation, la région Auvergne-Rhône-Alpes a ouvert un appel à projets permettant de financer le désamiantage de toitures à la condition qu'elles soient « solarisables », c'est-à-dire qu'elles puissent accueillir des panneaux » photovoltaïques.

Contact

Parc naturel régional des
Baronnies provençales
575 route de Nyons, 26 510 SAHUNE
smbp@baronnies-provencales.fr
Tél. : 04 75 26 79 05

